

Informations sur le produit et la sécurité

Laser de positionnement hedue PL2 avec croix laser verte
Article n° L323



Garantie de la précision des mesures

Nous avons établi un standard de qualité élevé dans notre fabrication afin de garantir la précision de mesure indiquée dans la description du produit. Nous vous recommandons néanmoins de vérifier régulièrement la précision de mesure, en particulier après une utilisation intensive ou après des chocs. Vous aurez ainsi la certitude que l'appareil continue à fonctionner avec précision. Veuillez consulter les instructions publiées sur notre site Internet concernant le contrôle de la précision de mesure pour les différents outils de mesure.

Petites pièces et risque d'étouffement

Le produit contient de petites pièces qui peuvent se détacher et être avalées. Nos outils sont destinés à un usage professionnel et ne sont pas destinés aux enfants. Conservez-les donc hors de portée des enfants.

Rayonnement laser et mesures de sécurité

Consignes générales de sécurité :

- **Protégez vos yeux :** les rayons laser peuvent endommager la vue de manière permanente. Ne regardez pas directement le faisceau laser et évitez les réflexions, en particulier à l'extérieur, car les surfaces telles que le verre peuvent générer des réflexions incontrôlées.
- **Différencier la protection laser et les lunettes de vue laser :** N'utilisez pas de lunettes de protection laser comme protection laser. Les lunettes de protection laser améliorent uniquement la visibilité du faisceau, mais n'offrent pas de protection contre le rayonnement laser. Pour les travaux avec des lasers puissants, il convient d'utiliser des lunettes de protection laser.
- **Travail et maintenance en toute sécurité :** les travaux de maintenance, tels que l'ouverture des boîtiers, ne doivent être effectués que par du personnel qualifié, car le rayonnement laser à l'intérieur d'un appareil peut être nettement plus puissant.
- **Utilisation des mesures de sécurité recommandées :** Pour tous les travaux effectués dans des zones de classe laser 3R, il convient de privilégier les environnements contrôlés, tels que les espaces fermés, afin de garantir un niveau de sécurité accru.

Les appareils de mesure utilisant un rayonnement laser, tels que les lasers rotatifs, les lasers à ligne et les lasers de positionnement, sont soumis aux exigences de sécurité de la norme DIN EN 60825-1. La plupart de nos appareils laser sont classés dans les classes laser **2** ou **3R**, qui impliquent des exigences différentes en matière d'utilisation sûre :

Classe laser 2

Dans cette classe, le rayonnement laser est faible et l'œil est protégé par des réactions de défense naturelles en cas de contact de courte durée. **Il convient toutefois d'éviter de regarder directement et longtemps le faisceau.**

Classe laser 3R

Le rayonnement laser de la classe 3R est plus intense et peut être nocif en cas de vision directe dans le faisceau. Ces appareils ne doivent être utilisés que dans des environnements contrôlés où l'accès est limité au personnel formé, par exemple dans des ateliers ou des espaces fermés.

Veillez suivre toutes les consignes d'utilisation en toute sécurité afin de minimiser les risques de blessures éventuelles.

Conseil d'utilisation

Ce produit est un appareil de mesure ou un accessoire d'un appareil de mesure et ne doit être utilisé conformément à sa destination que par des personnes compétentes. Une utilisation non conforme peut entraîner des blessures. Conservez le produit hors de portée des enfants.

Piles et accumulateurs

Consignes de sécurité générales pour tous les accumulateurs et piles

- **Ne jamais les jeter dans le feu** : Ne pas jeter les accumulateurs et les piles dans le feu, car ils pourraient exploser ou s'enflammer.
- **Éviter tout contact avec des liquides** : N'exposez pas les accumulateurs et les piles à l'humidité et évitez tout contact avec des liquides. Si elles sont mouillées, ne les utilisez plus.
- **Conserver hors de portée des enfants** : Les piles rechargeables et les batteries ne sont **pas** des **jouets** et doivent être tenues hors de portée des enfants.
- **Stockage sûr** : toujours stocker les piles rechargeables et les batteries à l'écart des objets métalliques afin d'éviter les courts-circuits. Utilisez un support ignifuge et non inflammable.
- **Utiliser des chargeurs appropriés** : Ne chargez les batteries qu'avec les chargeurs fournis afin de garantir une charge et une sécurité optimales.
- **Éviter de charger sans surveillance** : Ne laissez pas les batteries sans surveillance pendant la charge.
- **Éviter les décharges profondes** : Rechargez régulièrement les batteries afin d'éviter une décharge totale et une réduction de la durée de vie.
- **Mise au rebut** : Les accumulateurs et les batteries ne doivent pas être jetés **avec les ordures ménagères**. Utilisez des conteneurs de recyclage appropriés et respectez les symboles de recyclage correspondants pour les accumulateurs et les piles contenant des substances nocives comme **le Cd** (cadmium), **le Hg** (mercure) et **le Pb** (plomb).

Indications spéciales pour les accumulateurs NiMH

- **Conditions de charge appropriées** : Utilisez uniquement des chargeurs adaptés aux batteries NiMH afin d'éviter toute surcharge.
- **Vitesse de charge limitée** : charger les batteries NiMH à **1C** maximum (1 fois la capacité) pour garantir une charge complète et sûre.

Remarques spéciales pour les batteries au lithium

- **Électrolytes nocifs** : les batteries au lithium contiennent des électrolytes qui sont nocifs pour la santé. Évitez tout contact direct. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau et consultez un médecin.
- **Évitez la surchauffe** : N'utilisez les batteries au lithium que dans les limites de température spécifiées et ne les exposez pas directement au soleil ou à des températures élevées.

Instructions spéciales pour les piles

- **Remplacement uniquement par des adultes** : le remplacement des piles ne doit être effectué que par des adultes. Les enfants ne devraient jamais jouer avec les piles.
- **Ne pas mélanger les piles** : Ne jamais mélanger des piles rechargeables avec des piles jetables ou des piles de capacités différentes.
- **Respecter la polarité correcte** : Veillez à respecter la polarité correcte lorsque vous insérez des piles afin d'éviter de les endommager.
- **Éliminer correctement les piles défectueuses** : les piles défectueuses doivent être éliminées correctement et conformément à la réglementation en vigueur.

Les lunettes de vue laser ne sont pas des lunettes de protection

Ne pas utiliser les lunettes de vue laser comme lunettes de protection. Les lunettes de vue laser servent à mieux voir le faisceau laser, mais ne protègent pas contre le rayonnement laser.